

## CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE

### Le Département signe plus d'1,3 M€ de contrats pour 31 projets d'investissements sur le canton de Cluses

Chef de file des solidarités humaines et territoriales et 1<sup>er</sup> partenaire public des collectivités locales, le Département de la Haute-Savoie accompagnait depuis 2012 les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'investissement au travers du Fonds départemental de développement territorial (FDDT), doté de 20 M€ par an, réparti par canton. En 2018 le Département a souhaité renforcer son implication dans le soutien aux investissements des collectivités locales en créant le Contrat départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) en remplacement du FDDT. **Ce mardi 02 octobre, Christian Monteil, Président du Département, accompagné des Conseillers départementaux du canton de Cluses, Marie-Antoinette Métral et Guy Chavanne, a signé les 31 Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité avec les Maires du canton de Cluses.**

Les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) sont établis entre le Département et les communes et intercommunalités bénéficiaires d'une aide départementale à l'investissement, sur proposition des Conseillers départementaux de leur canton. Ils portent sur des projets de rénovation, d'aménagement, d'acquisition sur le patrimoine, la voirie, les équipements... des collectivités signataires. Conformément à la législation en vigueur, la collectivité maître d'ouvrage doit assumer au moins 20 % du financement de son projet. L'aide du Département est inférieure ou égale au montant autofinancé par le maître d'ouvrage (toutes aides départementales confondues). Pour autant, les communes de moins de 1000 habitants peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80 % du coût de l'opération.

Cette procédure permet de réaffirmer l'engagement du Département aux côtés des territoires et de leur aménagement en leur donnant visibilité et fiabilité.

**En 2018, le Département consacrera 60,9 M€ aux solidarités territoriales.**

Concernant l'engagement financier du Département contractualisé dans les CDAS du canton de Cluses, il s'élève à plus **d'1,2 M€**. Il permet au Département d'accompagner **31 opérations d'investissement portées par 16 communes**.

Les projets inscrits aux CDAS concernent prioritairement la réalisation ou la rénovation de logements accessibles à tous, de bâtiments (*scolaires, publics, sportifs, culturels, à destination des familles*), d'aménagements urbains ou de voirie, ou encore de projet de développement local ou de valorisation du patrimoine.

#### Pour la commune de Chatillon :

- 53 000 € pour des travaux de voirie ;
- 11 000 € pour la rénovation de bâtiments communaux ;

#### Pour la commune de Cluses :

- 178 600 € pour la requalification de la place Charles de Gaulle ;

#### Pour la commune de la Rivière-Enverse :

- 71 000 € pour des travaux de modernisation de la voirie ;

**Pour la commune du Reposoir :**

- 70 000 € pour l'aménagement de la place du village ;

**Pour la commune de Marnaz :**

- 100 000 € pour l'extension de l'école élémentaire des Sages ;

**Pour la commune de Mieussy :**

- 67 000 € pour des travaux de voirie ;

**Pour la commune de Mont-Saxonnex :**

- 60 000 € pour la réfection et l'aménagement de la voirie ;
- 22 000 € pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux ;

**Pour la commune de Morillon :**

- 37 600 € pour la mise en accessibilité de bâtiments communaux ;
- 23 500 € pour la modernisation de la voie communale ;

**Pour la commune de Nancy-sur-Cluses :**

- 30 000 € pour la rénovation de bâtiments communaux et d'espaces sportifs ;
- 21 000 € pour l'acquisition d'un tracteur et d'une dameuse ;
- 11 000 € pour l'aménagement et la mise en conformité d'équipements sportifs ;

**Pour la commune de Saint-Sigismond :**

- 44 000 € pour des travaux de voirie ;
- 38 400 € pour la réhabilitation de bâtiments communaux ;
- 8 000 € pour la mise aux normes d'une aire de jeux ;

**Pour la commune de Samoëns :**

- 94 000 € pour des travaux de voirie ;
- 37 000 € pour la rénovation d'un groupe scolaire ;

**Pour la commune de Scionzier :**

- 46 400 € pour des travaux de sécurisation de la voirie ;

**Pour la commune de Sixt-Fer-à-Cheval :**

- 33 750 € pour l'aménagement du chef-lieu ;
- 18 800 € pour le renforcement de la voirie communale ;
- 16 000 € pour la mise en accessibilité de bâtiments communaux ;
- 4 680 € pour la restauration du petit patrimoine ;

**Pour la commune de Taninges :**

- 69 973 € pour l'aménagement d'un parking aux abords de la maison de santé ;

**Pour la commune de Thyez :**

- 33 000 € pour la rénovation énergétique des vestiaires du stade de football ;

**Pour la commune de Verchaix :**

- 26 500 € pour des aménagements du cimetière ;
- 13 500 € pour la rénovation de la salle omnisports ;
- 6 500 € pour des travaux de voirie ;
- 3 940 € pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école ;
- 2 200 € pour le traitement acoustique du restaurant scolaire.

**CONTACTS PRESSE**

Responsable Presse  
Cécile Menu  
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse  
Amelle Dekhmouche  
06 14 14 47 17 / 04 50 33 50 93

 [media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

 [hautesavoie.fr/espacepresse](http://hautesavoie.fr/espacepresse)

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)